



IMEXSO

ZUIDERSTRAAT 1 1502 Lembeek

Email: info@imexso.com Tel: +32 (0)2 365 08 20

CITROEN BERLINGO VAN M LIGHT 650 KG VAN (Ref:N198957)

O KM





Cylindrée 1.5 cc Carburant **DIESEL** PUISSANCE (CV) 100 cv | 5 ch (74kw) CO₂ 144 g/km **BOÎTES DE VITESSES MANUELLE Portes** 0 Carrosserie VU KM 10km 27/02/2025 **Immat**

Couleur

BLANC KAOLIN

23.960 € TVAC

OPTIONS

3 Places - Aide au stationnement avant - Apple CarPlay + AndroidAuto - Banquette 2 places - Cabine Extenso@ + 2 places modulable + fonction de bureau - Caméra de recul - Détecteur de pluie - Avertisseur d'angle mort - Écran central multimédia 10" - Système de navigation - Phares antibrouillard LED - Plancher bois - Rangement central sur planche de bord avec portillon - Coques de rétro noir brillant - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Surround Rear Vision - Tableau de bord numerique avec écran couleur 10" personnalisable -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - anneaux d'arrimage - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 15" - porte coulissante à droite - prise 12 v - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège passager simple - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - système start stop automatique - tuner/radio - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.